

# Résumé des consignes et des procédures réglementaires pour les candidats

(dernière mise à jour :  
janvier 2019)

Ce document contient l'essentiel des informations importantes à connaître pour passer un examen de Cambridge Assessment English. Nous vous invitons à le lire très attentivement. En cas de doute, nous vous prions de bien vouloir contacter votre Centre. Vous trouverez le règlement complet, définissant vos droits et obligations de candidat, dans le livret Regulations, disponible à votre centre ou en téléchargement à l'adresse suivante : [www.cambridgeenglish.org/help/](http://www.cambridgeenglish.org/help/)

- L'appellation **Cambridge Assessment English** désigne une division de Cambridge Assessment, nom commercial de l'University of Cambridge Local Examinations Syndicate (UCLES). Département de l'université de Cambridge, l'UCLES est le premier organisme d'évaluation en Europe et ne gère pas d'activités d'enseignement.
- Le terme **Centre** désigne tout centre d'examen agréé par Cambridge Assessment English. Les Centres étant des institutions gérées de façon indépendante, Cambridge Assessment English ne peut être tenu pour responsable de leurs actions et omissions.
- Le terme **Candidat** désigne toute personne qui s'est inscrite pour passer un examen de Cambridge English.

## 1. Les règlements d'admission

- Les examens de Cambridge Assessment English sont accessibles à tous, quels que soient l'âge, le sexe, l'origine, la nationalité ou la religion. Bien qu'ils soient conçus pour les locuteurs d'autres langues que l'anglais, il n'existe pas de restriction liée à la langue maternelle.
- Toutes les épreuves d'un examen doivent être passées aux dates indiquées.

## 2. Inscription à l'examen

- Pour vous inscrire, vous devez vous adresser à un Centre. Vous concluez une entente avec le Centre et vous vous acquittez des droits d'inscription auprès de lui.
  - Vous ne pouvez pas transférer votre inscription d'un examen à l'autre.
  - Cambridge Assessment English mettra tout en œuvre pour s'adapter aux candidats qui, pour des raisons médicales ou de handicap, auraient des besoins particuliers (autorisation de temps supplémentaire, format d'épreuve adapté...).
- Il est important que vous fassiez part à votre centre d'examen de toute demande particulière dans les meilleurs délais. En fonction de la nature de la demande et de l'examen concerné, un préavis pouvant aller jusqu'à trois mois peut s'appliquer.

## 3. Passation de l'examen

- Le Centre vous communiquera toutes les informations relatives aux dates et au lieu de votre session d'examen. Vous devez impérativement vous présenter bien avant le début de l'examen. Si vous arrivez en retard à l'une des épreuves de l'examen, présentez-vous au surveillant. Dans certains cas, vous pouvez être autorisé à passer l'examen. Veuillez vous informer au sujet de la politique de votre centre concernant les arrivées tardives. Si on vous autorise une entrée retardataire. Si vous êtes admis dans la salle d'examen après l'heure prévue, il est possible que votre travail ne soit pas entièrement pris en compte.
- Veuillez apporter les stylos, les crayons à papier et le matériel dont vous avez besoin pour l'examen.
- Le jour de l'examen, vous devez vous présenter avec une pièce d'identité avec photo, sauf si vous passez les examens Starters, Movers ou Flyers. Il doit s'agir d'un document officiel, original et en cours de validité. Il doit être délivré par le gouvernement (ex : passeport) ou si vous êtes ressortissant d'un pays ne délivrant pas de pièce d'identité de manière obligatoire, vous pouvez présenter une carte d'étudiant avec photo, à la condition que votre établissement (université, établissement d'enseignement supérieur) ait procédé à des vérifications appropriées avant de vous délivrer la carte. Si vous n'avez pas de pièce d'identité officielle à présenter, informez votre Centre avant votre inscription. Si vous avez moins de 18 ans, votre Centre vous fournira un formulaire d'identification (Candidate Identification Form) que vous devez remplir avant le jour de l'examen et apporter avec vous le jour de l'examen. **Si vous ne présentez pas de pièce d'identité le jour de l'examen, vous ne serez pas autorisé à passer les épreuves.**
- Le Centre vous remettra un exemplaire de l'Avis aux candidats, qui décrit les règles et les procédures à respecter lors de l'examen. Vous êtes tenu(e) de le lire attentivement. Si vous n'obéissez pas aux consignes ou aux règlements, vous pourriez ne pas être autorisé à passer les épreuves ou ne pas recevoir de résultats.
- Vous ne devez garder aucun appareil électronique avec vous dans la salle d'examen pendant l'examen, qu'il s'agisse, par exemple, d'un téléphone portable, d'un lecteur audio/vidéo, d'un enregistreur, d'un appareil photo, etc. Avant le jour de l'examen, informez-vous de la politique de votre centre d'examen concernant les appareils électroniques et le type de rangement proposé le jour de l'examen. Si votre centre d'examen vous prévient qu'il ne peut pas offrir de mode de rangement sûr pour vos appareils électroniques, vous pourriez préférer les laisser chez vous.
- Vous n'êtes pas autorisé à porter une montre-bracelet, sauf si vous passez l'examen Starters, Movers ou Flyers. Votre centre ou surveillant vous signalera si vous devez la laisser sur la table ou à un autre endroit.
- L'usage de commentaires offensants (par exemple obscènes ou racistes) dans vos réponses aux questions des épreuves n'est pas autorisé.
- Vous serez invité(e) à remplir une fiche de renseignements (Candidate Information Sheet), sauf si vous passez les examens Starters, Movers ou Flyers. Les informations que vous fournirez seront utilisées par Cambridge Assessment English dans le cadre de son programme de recherche et développement visant l'amélioration de la qualité des examens. Ces informations seront traitées de façon anonyme et strictement confidentielle.
- Vous pouvez être invité(e) à effectuer un court « Test d'Ancre ». Cambridge Assessment English utilise les informations correspondantes pour son programme de contrôle de la qualité. Vos réponses au « Test d'Ancre » n'auront aucune incidence sur vos résultats d'examen.
- Nous pouvons également procéder à l'enregistrement de votre épreuve d'expression orale dans le cadre de nos procédures de contrôle de la qualité.
- Dans le cadre de procédures renforcées de vérification d'identité, une photo de vous est requise et sera prise le jour des épreuves si vous passez les examens First, Advanced ou Proficiency. Cette liste est sujette à modification. Pour les examens Key, Preliminary, Business Preliminary, Business Vantage et Business Higher, vous devez indiquer à votre Centre si vous souhaitez être pris(e) en photo le jour des épreuves, afin que le Centre puisse vous offrir ce service. La liste des examens où la prise de photo est obligatoire ou disponible est sujette à modification. Un parent, un tuteur ou vous-même devez donner votre consentement au Centre pour la prise de photo. Sans ce consentement, on ne vous autorisera pas à passer l'examen lorsque la prise de photo est requise. Votre photo sera visible uniquement sur la page Internet de vérification des résultats : [www.cambridgeenglish.org/verifiers](http://www.cambridgeenglish.org/verifiers). Vous êtes libre de décider qui pourra la voir en divulguant ou non vos résultats via le site Internet de Cambridge Assessment English Candidate ou en divulguant votre identité de candidat et votre mot de passe directement avec l'établissement de votre choix. Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec votre Centre.
- Si vous ne vous sentez pas bien le jour des épreuves ou si vous pensez qu'un quelconque facteur peut nuire à votre travail, prévenez le surveillant dans les plus brefs délais. S'il le juge approprié, votre Centre signalera la situation à Cambridge Assessment English afin que cela soit pris en compte dans la décision concernant vos résultats.

- Si vous ne pouvez pas vous présenter aux épreuves pour des raisons médicales, vous pouvez être remboursé(e) intégralement ou partiellement. Vous serez alors tenu(e) de fournir un certificat médical à votre Centre pour que votre demande soit recevable.

## 4. Après la session d'examen

- Cambridge Assessment English ne peut être tenu pour responsable de la perte de copies d'examen manuscrites ou d'autres documents lors de leur transmission du centre d'examen à Cambridge.
- Pour certains examens, les résultats seront disponibles, aux dates indiquées, sur le site Internet de consultation des résultats, auquel vous devez vous enregistrer pour y avoir accès. Votre centre vous indiquera la marche à suivre pour s'inscrire à ce site. Pour d'autres, vos résultats seront délivrés à votre Centre, qui vous les transmettra. Cambridge Assessment English peut modifier les données des résultats dans des cas exceptionnels.
- Cambridge Assessment English se réserve le droit de ne pas délivrer de résultats aux candidats qui n'auront pas respecté les règles et les procédures de Cambridge Assessment English, ou d'annuler les résultats lorsque ceux-ci ne lui semblent pas valides.
- Si vous estimez que vos résultats ne correspondent pas à votre travail, nous vous invitons à contacter votre Centre sans délai, afin qu'il vous décrive les procédures de requête et d'appel, et vous précise le montant des frais afférents. Ces informations sont également disponibles à l'adresse suivante : [www.cambridgeenglish.org/fr/help/anciens-candidats](http://www.cambridgeenglish.org/fr/help/anciens-candidats).
- Cambridge Assessment English ne fera aucun commentaire sur vos différentes réponses aux questions d'examen. Toutes les informations disponibles figurent dans votre relevé de résultats.
- En cas de réussite à un examen passé sur support papier, Cambridge Assessment English enverra votre diplôme à votre Centre environ 3 ou 4 semaines après la publication des résultats. Pour un examen passé sur support informatique, ce délai est ramené à 2 ou 3 semaines. Veuillez contacter votre centre pour plus d'informations concernant leur politique sur la récupération des diplômes. Les diplômes non réclamés peuvent être détruits par votre Centre après un délai d'un an.
- Si vous égarez votre diplôme Cambridge Assessment English, vous pouvez demander la délivrance d'une attestation qui fera office de confirmation officielle de vos résultats, ou si vous avez passé l'examen Starters, Movers ou Flyers, vous pouvez demander un duplicata dans les cinq ans qui suivent la date de délivrance. Ce service est payant. Le formulaire de demande d'attestation est disponible à l'adresse suivante : [www.cambridgeenglish.org/fr/help/lost-certificates](http://www.cambridgeenglish.org/fr/help/lost-certificates), ou si vous avez passé l'examen Starters, Movers ou Flyers, veuillez prendre contact avec votre centre concernant le remplacement de votre diplôme.
- Une modification de nom peut être demandée dans certains cas et jusqu'à deux ans suivant l'examen. Veuillez contacter votre centre pour plus de détails.

## 5. Droits d'auteur

- Cambridge Assessment English détient des droits d'auteur sur les énoncés des épreuves et le matériel qui les accompagne. Vous ne pouvez emporter aucune feuille d'énoncés, aucune note et aucun matériel d'examen hors de la salle d'examen. Vous ne pouvez poster aucun contenu de l'examen sur des sites Internet ou les réseaux sociaux.
- Cambridge Assessment English n'autorise pas les candidats, les établissements scolaires et les centres d'examen à prendre connaissance des réponses apportées par un candidat ou de toute autre production faisant partie de l'examen.
- Cambridge Assessment English ne renverra pas vos productions, que ce soit à vous, à votre Centre ou à votre établissement scolaire.

## 6. Protection des données personnelles

- Cambridge Assessment English respecte les lois britanniques relatives à la protection des données personnelles. Les Centres sont, quant à eux, tenus de se conformer aux lois locales portant sur la protection des données personnelles et de la vie privée. Vos informations seront ainsi conservées en toute sécurité pendant une période de temps limitée. Toutefois, les informations dont vous pourriez avoir besoin ultérieurement pour confirmer ou vérifier vos résultats seront conservées pendant une durée illimitée.
- Cambridge Assessment English n'utilisera pas vos données personnelles à d'autres fins que celles de l'examen, à l'exception des situations décrites ci-dessous. En particulier, si les informations que vous fournissez sont utilisées pour communiquer avec vous dans le cadre d'activités de marketing, vous pourrez choisir de ne plus être contacté(e).
- Les informations que vous fournissez lors de votre inscription à un examen de Cambridge Assessment English serviront à des fins administratives. Elles peuvent également être utilisées dans le cadre du contrôle de la qualité de Cambridge Assessment English ou d'activités de recherche et développement. Elles peuvent enfin nous permettre de vous tenir informé(e) sur les autres produits et services de Cambridge. Cambridge University Press peut également disposer de ces informations pour ces mêmes raisons.
- Tout travail que vous produisez lors de l'examen servira à évaluer vos compétences. Les travaux écrits et les enregistrements audio et vidéo des épreuves d'expression orale peuvent également être utilisés dans le cadre du contrôle de la qualité des épreuves produites par Cambridge Assessment English ou d'activités de recherche et développement. Des extraits peuvent enfin être reproduits, sous une forme anonyme, dans des publications de préparation aux examens réalisées par d'autres départements de l'université de Cambridge.
- Votre relevé de résultats sera disponible pour votre Centre et, si cela s'applique, pour l'établissement qui vous aura préparé à l'examen. Il peut également être envoyé à une tierce personne, avec votre autorisation. Lorsque vous l'autorisez, une tierce personne peut accéder aux informations à des fins de vérification.
- Si vous êtes soupçonné(e) de fraude et poursuivi(e) pour fraude, vos informations personnelles ainsi que les détails de l'enquête peuvent être transmis à un tiers. Par exemple, si vous avez passé l'examen dans le but d'obtenir un visa ou à des fins d'immigration, nous pouvons être amenés à communiquer ces informations aux autorités d'immigration concernées.